





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-92**

Séance publique du

16 mars 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160316- lmc184881-DE-1-1
Date de signature : 16/03/2016
Date de réception : mercredi 16 mars 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : DON D'ARCHIVES ARCHEOLOGIQUES PAR L'ASSOCIATION ARCHEOLOGIQUE
D'ENTREMONT -ACCEPTATION**

Le 16 mars 2016 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/03/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Irène MALAUZAT, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Liliane PIERRON à Madame Catherine SILVESTRE, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Madame Dominique AUGÉY.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Gaele LENFANT, Madame Catherine ROUVIER.
Secrétaire : Sylvain Dijon

Monsieur Jean-Marc PERRIN donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Techniques
D.A.S.T Bâtiments & Grands
équipements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 MARS 2016

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc PERRIN

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : DON D'ARCHIVES ARCHEOLOGIQUES PAR L'ASSOCIATION ARCHEOLOGIQUE D'ENTREMONT -ACCEPTATION- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'Association Archéologique d'Entremont a approuvé le principe d'une cession progressive à titre gratuit à la Direction Archéologie d'une partie de son fonds documentaire, constitué d'archives archéologiques (cf. annexe 1 au rapport).

Le fonds, objet de cette donation, provient du legs de Robert AMBARD, adjoint de Fernand BENOIT, qui a travaillé sur la commune d'Aix-en-Provence, entre les années 1940 et 1980 et participé, dans cette période difficile, à sauver la mémoire du patrimoine ancien de la Ville.

Ce fonds est essentiellement composé de photographies, négatifs, dessins, notes manuscrites et articles de presse, concernant particulièrement la ville d'Aix ainsi que certaines communes avoisinantes.

Les sites archéologiques concernés sont fournis dans la liste jointe à la présente délibération (cf. annexe 2 au rapport).

La décision de donation est assortie de la demande de l'association que lui soit remise une version numérisée des photos et dessins contenus dans les archives, de manière à pouvoir continuer de les consulter et, le cas échéant, de les utiliser pour une diffusion au public dans le cadre de ses activités associatives (conférences, publications etc.)

Cette condition ne présente pas d'inconvénient. Elle s'inscrit, en effet, parfaitement dans le projet de la Direction Archéologie de numériser ses archives documentaires, afin de rendre

plus accessibles les informations au sein de la Ville et à destination du public. Dans le cas présent, elle pourra être réalisée en interne.

L'usage des documents issus de ce fonds sera en tout état de cause soumis, tant pour le donateur que pour le donataire, aux différents droits de propriété intellectuelle résultant de l'article L 123-1 du code de la propriété intellectuelle, au regard notamment des prises de vue photographiques.

Cette donation constitue une véritable opportunité pour la Ville, car elle permet d'enrichir les fonds documentaires archéologiques, par l'apport de cette collection, se rapportant aux quarante années précédant la création du service Archéologie.

Une partie des documents ayant déjà fait l'objet d'un premier versement de l'association auprès de la Direction Archéologie (cf. annexe 2 au rapport), il convient en conséquence d'entériner la décision de donation correspondante, au titre de fonds documentaire archéologique.

C'est pourquoi, il vous est demandé, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ACCEPTER** le don manuel, se rapportant aux documents versés par l'Association Archéologique d'Entremont, selon liste jointe ;
- **DIRE** que l'Association Archéologique d'Entremont pourra continuer d'utiliser librement les documents du fonds, sur format numérique ;
- **DIRE** que chaque document constituant ce fonds sera intégré au fonds documentaire de la Direction archéologie et estampillé « Fonds AMBARD».

DL.2016-92 - DON D'ARCHIVES ARCHEOLOGIQUES PAR L'ASSOCIATION
ARCHEOLOGIQUE D'ENTREMONT -ACCEPTATION-

Présents et représentés	: 46
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 46
Pour	: 46
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Maryse JOISSAINS-MASINI



Compte-rendu de la délibération affiché le : 16/03/2016
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

ASSOCIATION ARCHEOLOGIQUE ENTREMONT

Siège : Maison de l'Automobile, 7 boulevard Jean Jaurès, 13100 Aix-en-Provence
www.asso-archeo-entremont.com - contact@asso-archeo-entremont.com



Aix, le 13 janvier 2016

MISSION ARCHEOLOGIQUE	
N° enregistrement:	55
Date :	19 JAN 2016

à Madame Nuria NIN
Directrice de l'archéologie de la Ville d'Aix-en-Provence
Mairie d'Aix-en-Provence
CS 3075
13616 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

Objet : Cession de documents archéologiques (archives de Robert Ambard).

Madame la Directrice, *chère amie,*

Le conseil d'administration de notre association a approuvé le 21 octobre 2015 le principe de céder progressivement à votre service une partie des archives archéologiques de Robert Ambard, qui fut l'adjoint de Fernand Benoit, archives qui nous avaient été données, après son décès, par son frère.

Il s'agit principalement, parmi ces archives, de celles qui concernent la commune d'Aix (à l'exception du site d'Entremont, propriété de l'État) et d'autres communes environnantes. Elles vous seront cédées au fur et à mesure que leur inventaire aura été établi par nos soins.

Nous vous avons déjà confié des documents concernant les vestiges archéologiques de l'enclos de Grassi à Aix et d'autres documents concernant diverses découvertes faites à Aix et aux environs (notamment pour le site de Roquepertuse à Velaux). Ces documents vous ont été apportés le 11 janvier 2016 par Mme Aline Lacombe, membre de votre service. J'ai par ailleurs déjà transmis à votre service les inventaires correspondants (en décembre 2007 pour l'enclos de Grassi et par courriel du 11 octobre 2015 pour les découvertes diverses).

En échange, nous souhaitons que vous nous remettiez gratuitement la version numérisée des photos et dessins contenus dans ces archives. C'est d'ailleurs déjà fait pour les photos de l'enclos de Grassi. D'autre part, si nous voulions à l'avenir utiliser ces archives, notamment les documents numérisés, dans une publication, une conférence ou toute autre forme de divulgation publique, nous souhaitons que votre autorisation nous soit systématiquement acquise sans avoir à la demander chaque fois, votre service étant alors mentionné, bien entendu, comme détenteur desdits documents.

Je vous prie de bien vouloir nous confirmer votre accord.

Veillez agréer, Madame la Directrice, nos salutations les plus cordiales.

Amicalement

Jean-Louis Charrière
président

INVENTAIRE DESCRIPTIF PARTIEL DU LEGS AMBARD REÇU EN AVRIL 1985

effectué par Jean-Louis Charrière en octobre 2015

**Documents sur Aix-en-Provence et ses environs
(sauf enclos de Grassi et Entremont)**

Les documents inventoriés ci-après, contenus dans **deux chemises**, sont complétés par des tirages photographiques rassemblés dans **un album** dans lequel les légendes des photos apportent des renseignements complémentaires et qui contient aussi des photos d'autres sites. Cet album est intitulé au dos « *Aix, découvertes et sondages – Roquepertuse* ». Son contenu est présenté ici, après l'inventaire des deux chemises cartonnées.

- 1 -

Chemise cartonnée simple rose intitulée « AIX, Divers, VILLE »

Table écrite sur la chemise (cette table est incomplète et inversement annonce quelque chose sur le cours de la Trinité qui n'y est pas, mais avec renvoi à l'album de photos) :

- Rue de la Molle (mosaïque) et terrain Roman
- Clos des Tilleuls (mosaïque) (fgt sculpt.)
- Pavillon Vendôme
- Marché couvert (sondages)
- Aven. H. Pontier (av. de l'Hôpital)
- Caserne Forbin (cim. du XIX^e ?)
- Cours de la Trinité (aqueduc) (photos ds l'album)
- St Eutrope (aqueduc)
- Place Richelme

À l'intérieur de cette chemise, on trouve :

[a - aire du Chapitre (marché couvert), 1948 et 1961]

- Un papier plié portant les mots « *Aire du Chapitre, Marché couvert, 1948* ». Ce papier contient 3 courriers :
- une carte de correspondance manuscrite datée du 23/6/1948 signée par Fernand Benoit, adressée à R. Ambard, pour lui dire sa satisfaction qu'il ait pu repérer « les **mosaïques** » de l'aire du Chapitre et lui donne rendez-vous sur le chantier.
 - une lettre du 10/7/1948 signée par Alessandri, premier adjoint au maire d'Aix, adressée à « René » (sic) Ambard pour l'autoriser à pratiquer des tranchées de fouilles au marché couvert à condition qu'elles « *soient recouvertes durant la nuit pour éviter tout accident* »
 - une lettre du 25/8/1948 signée par Alessandri, premier adjoint au maire d'Aix, adressée à R. Ambard, pour se plaindre que les tranchées de sondages n'aient pas été recouvertes durant la nuit comme il était prescrit, ce qui a provoqué la chute d'un camion dans l'une d'elles et obligé la mairie à faire combler les tranchées.
- Un papier plié portant les mots « *Aire du Chapitre (Marché couvert), Dégradation d'une mosaïque, 1961* », contenant la copie d'une lettre de R. Ambard au maire d'Aix, datée du 17/10/1961, pour se plaindre qu'une tranchée creusée pour y couler du béton ait recoupé une mosaïque à dessins géométriques découverte en 1842 par Rouard, située en H sur le plan de Gendarme de Bévoite, et redécouverte en 1948.

[b - clos des Tilleuls, clos Borel, 1949]

- Un papier plié portant les mots « *Clos des Tilleuls, clos Borel, 1949* », contenant une lettre manuscrite signée par Jean-Paul Coste, datée du 30/5/1949, sans nom de destinataire (F. Benoit ou R. Ambard, à qui Benoit faisait parfois suivre des lettres pour qu'il s'occupe des affaires en question), pour le prévenir d'un projet non encore officiel de lotissement conçu par M. Borel sur le clos des Tilleuls, en bordure est de la route d'Avignon, mais que l'État se réserve d'interdire là toute construction sur une bande de 25 m le long de la route, ce qui rend le projet provisoirement incertain.

[c - rue de la Molle, près du (ou dans le) clos des Tilleuls, 1952]

- Un papier plié où il est écrit « *Rue de la Molle. Immeuble « La Savoisienne », 1952* ». Ce papier contient 5 lettres :

— une lettre du 12/8/1952 signée par Louis-Philippe May, inspecteur des mon. hist., conservateur des mon. hist. de Provence et Corse, adressée à F. Benoit, auquel il répond. Il y est question d'une opération de la « Calypso », de quelque chose non précisé concernant la Garoupe et du signalement de **vestiges antiques** (« notamment des **fragments de colonnes** ») découverts rue de la Molle lors de travaux de voirie.

— la réponse de F. Benoit à L.-P. May, datée du 13/8 disant qu'il n'aura pas le temps d'aller voir le chantier rue de la Molle à Aix (il est à Marseille), et il demande à May d'intervenir en son nom pour « voir le niveau et déterminer la villa avec **mosaïque** qui doit être là ».

— une lettre du 4/11/1952 signée (illisible) par l'architecte-directeur du Service des travaux de la ville d'Aix, adressée à F. Benoit. Il lui signale qu'à l'occasion de travaux effectués par la société « La Savoissienne » en bordure de la rue de la Molle « à proximité du clos des Tilleuls » il a été découvert « des mosaïques » dont il joint un échantillon. Il demande à Benoit des instructions sur la conduite à tenir.

— une lettre manuscrite du 10/11/1952 signée par F. Benoit et sans nom de destinataire (R. Ambard très probablement). Il parle du « bateau de Riou » et demande par ailleurs au destinataire de mettre un homme pendant 1 ou 2 jours sur le chantier de la rue de la Molle, sur les crédits d'Entremont. Les cubes de la mosaïque sont « blancs et gris » et il demande de vérifier s'il y a un *emblemata*.

— une lettre du 29/12/1952 signée (illisible) par l'architecte-directeur du Service des travaux de la ville d'Aix, adressée à R. Ambard. Il lui demande de venir récupérer sur le chantier de la Savoissienne, lotissement du clos des Tilleuls, un **chapiteau** qui a été découvert. Il ajoute que F. Benoit souhaite que ce chapiteau soit déposé au musée Granet.

La table inscrite sur la chemise rose générale mentionne pour ce secteur la découverte d'un **fragment sculpté**. On en trouvera 3 photos dans l'album, qui date la découverte de 1953 et signale sa disparition.

[d - pavillon Vendôme, 1953, 1954, 1958 et sans date (1958 ou peu après)]

Un papier plié intitulé « Pavillon Vendome ». Ce papier contient :

→ un petit papier où il est écrit : « 1954, Observations sur la transformation des jardins du Pavillon Vendôme » ; à ce petit papier sont attachées par un trombone 2 feuilles :

— la première est intitulée « Extrait du rapport de M. Benoit aux M.H. 1954. Pavillon de Vendome, Aix » ; le texte dactylographié remplit la page.

— la seconde est une copie carbone d'une nouvelle frappe du texte de la feuille précédente.

→ un autre petit papier où il est écrit : « Pavillon de Vendôme, 1958 ». À ce papier sont attachées par un trombone 4 feuilles, à savoir :

— une lettre du 15/2/1958 signée par Henri Mouret, maire d'Aix, adressée à R. Ambard. Il répond favorablement à une lettre d'Ambard du 11/2/1958 par laquelle ce dernier demandait l'autorisation de pratiquer des sondages archéologiques « dans l'enclos-potager du pavillon de Vendôme ».

— une feuille portant sur ses 2 pages un texte dactylographié intitulé « Pavillon Vendome » ; ce texte (probablement d'Ambard et qui ne peut être antérieur à 1958) rappelle les nombreuses découvertes archéologiques faites dans ce secteur depuis le 19^e s.

— une autre feuille qui est une copie carbone d'une nouvelle frappe plus serrée du texte de la feuille précédente, avec un ajout en marge.

— une autre feuille qui est une reffrappe de la copie carbone précédente, intégrant son ajout en marge.

→ encore un papier plié portant le titre « Articles de presse (Le Méridional-La France) Louis Giniès, 1953-1954 » ; il contient 5 coupures de presse, dont une du « Provençal » :

— article de L. Giniès dans *Le Méridional-La France*, 21/3/1953 : « La ville va entrer en possession du Pavillon Vendôme », sur les possibilités d'exploitation culturelle offertes par le fait que la ville, jusque là nue-proprétaire, va entrer en pleine possession du pavillon de Vendôme à la suite du décès de Mme Dobler.

— article de L. Giniès dans *Le Mérid.-La France*, 18/8/1953 : « Exhumera-t-on jamais les restes d'Aquae sextiae grande ville romaine ? » ; texte général sur le potentiel archéologique d'Aix, mais il n'y est pas question du pavillon de Vendôme.

— article de L. Giniès dans *Le Mérid.-La France*, 13/6/1954 : « Les occasions perdues ». Protestation contre de mauvaises décisions dans le réaménagement du parc du pavillon Vendôme.

— article de L. Giniès (dans *Le Mérid.-La France* ?) du 6/8/1954 : « Les restaurations du pavillon Vendôme ». Cet article est manifestement nourri du rapport de F. Benoit de 1954 signalé ci-dessus, à moins que ce soit l'inverse ! Giniès critique les travaux effectués dans le parc et le pavillon.

— article anonyme (de L. Giniès si on en croit Ambard) et sans titre, dans *Le Provençal* du 17/8/1954, dans la rubrique « Autour des 4 dauphins ». Même genre de critique que dans l'article précédent.

[e - cours Gambetta (caserne Forbin), 1954]

→ Un papier plié où il est écrit « 1954, Cours Gambetta, Caserne Forbin, **cimetière** (XVIII^e s) ». Ce papier contient :

— une lettre du 8/10/1954 signée par le maire Henri Mouret et adressée à F. Benoit. Le maire signale la découverte, lors de travaux « dans la cour de la caserne Forbin, vers le n° 14 boulevard Carnot » d'« ossements contenus dans des cercueils, le tout paraissant fort ancien ». Quelqu'un a ajouté en marge « XVII^e – XVIII^e ».

[f - place Richelme, 1955]

→ Un papier plié où il est écrit « Aix, Place Richelme, Construction des W.C. souterrains, vérification négative des indications données par Rouard ». Ce papier contient :

— une feuille portant un texte dactylographié anonyme (probablement d'Ambard) intitulé « Place Richelme, 1955, Construction de W.C. souterrains ». C'est un bref rapport sur la surveillance de ces travaux effectués « sur l'emplacement de la halle aux poissons [...] démolie en 1927 ». Les excavations profondes effectuées à la pelle mécanique n'ont rencontré **aucun vestige antique** mais seulement des caves à un niveau « très inférieur au niveau d'occupation gallo-romain (ce dernier étant donné par le cardo découvert à l'angle de la place de la mairie et de la rue P. Bert) (- 1 m) »

[g - clos des Tilleuls, avenue Henri Pontier, terrain Roman, 1957-1958]

→ Un papier plié portant les mots « Déc. 57 – janv. 1958, clos des Tilleuls, Avenue Henri Pontier, Terrain Roman, Mosaïque ». Ce papier contient :

— une lettre du 1^{er} janvier 1958, signée de Robert Amy, sans nom de destinataire (« Cher Maître »), mais il s'agit de F. Benoit. Ce dernier a ajouté quelques mots en marge destinés sans doute à R. Ambard à qui il transmet la lettre et demande « allez voir ce que c'est ». Amy signale qu'il a reçu la visite d'un jeune lycéen, Sébastien Favre, qui vient de dégager une **mosaïque** « au lotissement des Tilleuls » dans un chantier à l'abandon ; Amy a fait un croquis au crayon pour désigner l'endroit, c'est à l'angle de l'av. H. Pontier et de la rue Joannon-Marcel Provence, côté est. Le jeune homme a prévenu J.-P. Coste, qui est allé sur place. Amy dit que le j. homme a chez lui un « petit musée ». En marge, Benoit a écrit : « C'est celui de la Tagarelle. » À la fin de la lettre, Amy a tracé un autre croquis au crayon qui esquisse les motifs d'une mosaïque avec notamment des losanges et un svastika.

— un papier portant les mots « à reproduire », auquel sont attachés par un trombone trois dessins (brouillons) de R. Ambard représentant une partie de mosaïque à décor géométrique noir et blanc. Ce décor ne correspond qu'approximativement au croquis rapide de R. Amy dans la lettre décrite ci-dessus.

- une feuille de 106 x 174 mm portant un dessin partiel sommaire au crayon de la mosaïque avec plusieurs mesures ; on voit des motifs de peltes, losanges, nœud, polygone étoilé complexe dans un cercle.

- une feuille de 135 x 210 mm portant un dessin partiel à l'encre de la mosaïque avec une échelle et quelques annotations.

- une autre feuille de 135 x 210 mm portant un dessin partiel à l'encre de la mosaïque avec une échelle et quelques annotations, plus complet et plus soigné que le précédent.

[h - 16 rue de la Molle, terrain Roman, 1959]

— La première feuille d'une pochette de photos Kodak servant de page de titre : « Rue de la Molle, N^{os} A à D. 4 ph. et pell. 1959, Mosaïque de la rue de la Molle » et d'autres mots barrés.

→ un papier plié contenant un sachet en papier spécial contenant 3 négatifs N&B format 11 x 6,5 cm env. Sur le papier il est écrit qu'il contient 4 négatifs « A-B-C-D », mais le 4^e manque. Ces lettres sont écrites dans un angle des négatifs. Ces 3 clichés sont sans doute d'Ambard. Ils représentent une même mosaïque à décor figuré et stylisé, mais très incomplète. On lit aussi sur le papier : « Rue de la Molle 1959 [le 9 en surcharge sur un 4]. Construction d'un immeuble sur le côté N de la rue – en face le pavillon Vendôme. »

→ un autre papier plié où il est écrit « Rue de la Molle, Terrain Roman, n° 16 de la rue, 1959 ». Ce papier contient 5 dessins d'Ambard :

— un dessin partiel en couleur de la mosaïque, sur papier 105 x 167 mm.

— un dessin en couleur de la mosaïque complète mais sans le centre, sur papier 112 x 134 mm.

— un dessin de brouillon, au crayon noir, représentant des ornements de la mosaïque avec des mesures, sur papier 146 x 218 mm.

— un dessin en couleur de la mosaïque restituant son décor complet, avec quelques indications dont le nord, encre et crayon, sur papier 200 x 178 mm.

— un dessin en couleur de la mosaïque complète mais sans le centre, avec par endroits dessin des tesselles, avec restitution des parties manquantes, indication du nord, encre et crayon, sur papier dessin 240 x 316 mm.

[i - St-Eutrope, sans date]

→ Un papier plié où il est écrit « Aix, St Eutrope, Aqueduc ». Ce papier contient un petit papier portant quelques lignes de l'écriture de F. Benoit. Il y est question d'un **tronçon d'aqueduc** « au N de la chapelle de S Eutr. » Puis on lit : « = aqueduc de Traconnade », une référence à la F.O.R. et la mention « prendre la cote à Meyrargues ». Ce vestige se trouve en bordure ouest de la montée St-Eutrope, actuelle av. Jules Isaac.

Chemise cartonnée simple rose intitulée « AIX, Divers, BANLIEUE »

En fait, cette chemise contient aussi des papiers relatifs à des quartiers aujourd'hui urbains et à d'autres communes qu'Aix.

Table écrite sur la chemise (cette table est incomplète) :

- Pont de Baret (inscription)
- St Marc la Morée (mur à contreforts)
- Route des Alpes (aqueduc)
- Chemin Brunet (stèle)
- Colline des Pauvres (enclos de bergers)
- La « Bastide Forte »
- Pont de l'Arc (sépultures)
- Quartier de la Croix Verte. La G^{de} Thumine
- Route d'Avignon
- Route du Tholonet

À l'intérieur de cette chemise, on trouve :

----- [COMMUNE D'AIX] -----

[a - Aix, La Grande Thumine, 1950]

→ Un papier plié où il est écrit : « La Grande Thumine, Aix, quartier de la Croix Verte (propriété Laforest) ». Ce papier contient :

— une pochette Kodak sur laquelle est écrit : « N^{os} 1 et 2, **Chapiteau et débris de colonnes** à la G^{de} Thumine ». Elle contient 2 négatifs noir et blanc, format 65 x 110 mm, numérotés 1 et 2 dans un angle. Ces clichés sont sans doute d'Ambard. Le n° 1 représente un chapiteau corinthien à feuilles lisses, le n° 2 représente des débris d'architecture (fûts, corniche...). Ces débris sont dans un jardin.

L'album de photos où sont les tirages de ces 2 négatifs indique que les photos datent de 1950. La Grande Thumine est une ancienne bastide située au sud-ouest du quartier du Jas de Bouffan, en bordure de l'actuelle autoroute A8, dans un secteur desservi par le chemin de la Croix-Verte.

[b - Aix, route du Tholonet, 1950]

→ Un papier plié où il est écrit : « 1950, Route du Tholonet (ou Cézanne), Sur la butte, entre le tracé de l'ancienne route et la route actuelle. Vestiges d'un **mur antique, Aqueduc (?)** ». Ce papier contient :

— une pochette Lumiflex où il est écrit : « 1950, Route du Tholonet, Mur. Aqueduc ? ». Cette pochette contient un négatif noir et blanc, format 65 x 110 mm, montrant un petit pan de mur entre des talus. Dans un angle du négatif est écrit « R. du T. A ».

[c - Aix, quartier du Pont de l'Arc, 1955]

→ Un papier plié où il est écrit : « Mars 1955, Aix, quartier du Pont de l'Arc, l. d [lieu-dit] La « Fourane » (Sépultures) ». Le quartier de la Fourane Ce papier contient :

— un petit papier manuscrit (écriture de F. Benoit ?) daté du 29/3/1955, qui mentionne très sommairement la découverte à la Fourane de **sépultures** sous tuiles et d'un **cercueil en plomb**.

— une feuille portant une notice dactylographiée sur cette découverte, datée du 30/3/1955, plus détaillée que le papier précédent. Il est dit que la découverte a été faite à l'occasion de la mise en place d'un collecteur à 3,10 m de profondeur, sur la pente nord de la vallée de l'Arc. « La pelle mécanique a déchiété un cercueil de plomb, sans décoration (restes transportés au Musée d'Aix). Le cimetière qui paraît très important s'étendait à l'Est de la voie de Marseille. » Ces sépultures se situent « à l'Est de la « maison du roi René » (bastide du XVI^e siècle) dans une région où ont été trouvées des inscriptions funéraires. »

[d - Aix, colline des Pauvres, 1956]

→ Un papier plié où il est écrit : « 1956, Aix – Colline « des Pauvres », Habitat ou enclos de bergers (Moyen-Âge ?) ». [Cette colline s'étend entre Aix et St-Marc-Jaumegarde.] Ce papier contient :

— un petit papier portant une note manuscrite de F. Benoit, non datée, qui est un renvoi à un article de Gérin-Ricard paru dans le *Bulletin Archéologique*, 1912, p. 384, signalant la découverte de bracelets de bronze sur la colline des Pauvres (disparus).

— une lettre datée du 31/1/1956, à l'en-tête de l'avocat Max Noël (mais la signature ne semble pas du tout reproduire ce nom), adressée à Ambard. C'est une invitation à aller explorer la colline des Pauvres où l'auteur a repéré **des vestiges qu'il date du Moyen-Âge et de la préhistoire.**

[e - Aix, traverse Malakoff, 1959]

→ Un papier plié où il est écrit : « 1959, **Aqueduc, Route des Alpes (au N. des « Deux cents Logements »)** ». Ce papier contient :

— une petite coupure de presse, sans date (mais qui semble postérieure à 1959) ni origine, intitulée « *Les vestiges gallo-romains du cours des Alpes seront classés monuments historiques.* » Il est expliqué que la ville avait demandé au ministère des Affaires culturelles d'attendre, avant de classer, que soit achevé l'ensemble immobilier des 200 logements !

— une petite feuille à l'en-tête de l'Institut Intern. d'Études Ligures, sur laquelle se trouve un dessin de section d'aqueduc en coupe avec mesures. Il y a une légende qui dit notamment : « *Section de l'aqueduc (de Vauvenargues ?) mis à [sic] jour en 1959 par les travaux de terrassements effectués à l'est des « 200 logements », route des Alpes* ».

— la copie dactylographiée d'une lettre de F. Benoit, datée du 16/5/1959, adressée à Paul Jourdan, adjoint au maire d'Aix. Au verso, Ambard a résumé très succinctement cette lettre. Benoit signale la découverte « *au N.E. du groupe des « Deux cents Logements » de l'ancien terrain Gueydan, immédiatement au dessus de la traverse Malakoff* » d'un « *segment d'un des aqueducs d'Aix venant de Vauvenargues* ». Il donne des mesures et détails, informe l'adjoint qu'il demande au ministère le classement de cet aqueduc et suggère une façon de conserver le vestige en l'intégrant au mur de soutènement de la falaise qui doit être construit. Il insiste aussi sur l'importance de bien préserver le « Pont des Premières Eaux » qui franchit par un arc la traverse Malakoff.

[f - Aix, route d'Avignon N7, 1960]

→ Un papier plié où il est écrit : « 1960, **Aix-Nord, Route d'Avignon. N.7, Terrain situé en haut de la côte, en bordure Est de la route, et au sud du terrain de décharge. Série de sols bétonnés** ». Ce papier contient :

— un petit papier plié portant les mots « 1960, **Route d'Avignon N7, Travaux de terrassement, sols bétonnés (bassins), 3 nég.** ». Ce papier contient 3 négatifs noir et blanc, format 11 x 6 cm env. numérotés 1, 2, 3 dans un angle. Ces clichés, fort peu explicites, sont sans doute d'Ambard.

[- Aix, la Bastide Forte (près de la commune d'Éguilles), 1960]

→ Un papier plié où il est écrit : « 1960, **Aix-Éguilles, La Bastide Forte** ». Ce papier contient :

— une lettre datée du 21/11/1960, signée par un certain Raphaël Durand (ce nom n'est pas très lisible), sans nom de destinataire (probablement Ambard). L'auteur affirme avoir découvert l'emplacement du **temple de la Bastide Forte** [connu par des documents anciens puis détruit], « *en haut du champ que nous avons exploré ensemble, à moins de dix mètres de la borne (une pierre romaine) qui marque la limite des communes d'Aix et d'Éguilles.* »

[- Aix, Rocher du Dragon- chemin Brunet, 1964]

→ Un papier plié où il est écrit : « 1964, **Quartier du « Rocher du Dragon » (Début du chemin du quartier Brunet – Travaux de terrassement préparatoires à la construction du groupe d'immeubles dit « Parc Mozart »), Stèle funéraire** ». Ce papier contient :

— un carton de correspondance daté du 19/6/1964, signé par Ambard, sans nom de destinataire (probablement F. Benoit). Il signale la découverte le jour même de l'épithaphe de Cn. Licinius Marcus offerte par sa femme et les dendrophores aixois. Il a été prévenu par une lettre anonyme ! Il ajoute en PS qu'il a été informé par « la conservation » de la découverte d'« un sarcophage » au même endroit, mais c'est la même pierre. [Cette inscription est aujourd'hui au musée Granet.]

— la copie dactylographiée d'une lettre de F. Benoit au maire d'Aix, datée du 25/6/1964, signalant la découverte et le transport au musée Granet de cette stèle et ajoutant qu'Ambard est chargé de surveiller le chantier.

— un petit papier où est noté très sommairement le texte de l'épithaphe, avec indication de la date et du lieu, avec l'ajout conjectural au début des lettres D.M.

— une feuille où sont inscrits en capitales le texte de l'épithaphe et deux nombres, 64710 et 64811.

[- Aix, Puyricard, Village du Soleil, 1971]

→ Une notice manuscrite sur une feuille intitulée « *Aix-en-Provence, Canton d'Aix-Nord, Puyricard* » signale la découverte, lors de la construction du *Village du Soleil*, « *à 200 m environ à l'ouest de la bastide de Truillas (ou Truyas)* », de « **sépultures sous tuiles, dont une d'enfant** » contenant des ossements et un débris d'anneau en bronze. La découverte a été signalée le 10/12/1971 par M. Bérengier, de l'entreprise EGCB, dans le bureau de laquelle ont été entreposés les débris retrouvés. Le métayer de la bastide dit que « les

découvertes de sépultures ont été de tout temps assez fréquentes dans le quartier pour que naisse la légende de grandes batailles ».

Au verso, à l'encre rouge, est écrit : « Puyricard, Construction du Village du Soleil, Sépultures, 1971. »

[- Aix, Pont-de-Baret, sans date]

→ Un papier plié où il est écrit : « Aix, Quartier du Pont-de-Baret (au pied de la passerelle sur la Torse, à l'extrémité [sic] de la traverse du R.I.C.M.), Stèle (perdue) ». Ce papier contient :

— une portion de feuille extraite de « Liens », bulletin des anciens élèves des écoles d'ingénieurs des Arts et Métiers, périodique dactylographié. Il n'y a pas de date. Le texte commence par un sous-titre « Nouvelles brèves » et le premier paragraphe signale que « Raymond Bousquet (Aix 31) » a trouvé « dans la vallée de la Torse » « une stèle romaine » portant l'inscription incomplète suivante : « Laurus artifex optat novem... » La stèle avait été mise au jour par des travaux de terrassement. Quelqu'un (Ambard) a ajouté en marge gauche au stylo rouge : « perdue ».

— une feuille pliée en deux où sont dactylographiés quelques renseignements complémentaires, entre autres que c'est F. Benoit qui a écrit au crayon, dans la marge de droite de la feuille précédente, la correction conjecturale *optifex* au lieu de *artifex*. Mais comme *optifex* ne semble pas exister, je suppose qu'il s'agit de *opifex*, synonyme de *artifex* et dans ce cas la correction semble bien inutile.

----- [AUTRES COMMUNES] -----

[- Meyreuil, St-Marc-la-Morée, 1950]

→ Un papier plié où il est écrit : « St Marc-la-Morée (N.7) ». Ce papier contient :

— une pochette Kodak sur laquelle est écrit : « 1 à 4 V, Aix, St Marc la Morée, 4 clichés ». Ces négatifs noir et blanc, format 65 x 110 mm, sont numérotés dans un angle. Ces clichés sont sans doute d'Ambard. Les tirages sont dans un album, accompagnés de la date 1950 et avec des légendes reproduites ci-après. Il s'agit d'un **bâtiment mal identifié**, aux murs épais renforcés par des contreforts (bassin ?) :

- n°1 : « dégagement de l'aqueduc au pied du mur »

- n°2 : « contreforts, orifice d'un aqueduc »

- n°3 : « la chapelle de St Marc la Morée »

- n°4 : « contreforts » (avec des cages à lapins)

— une petite feuille de papier intitulée « Bibliographie » avec 4 titres :

- Gérin-Ricard et Arnaud d'Agnel, *Les Antiq. de la vallée de l'Arc*.

- *Encyclop. des BDR*, t. XV, p. 168.

- Gilles, *Le Pays d'Aix*, pp. 10-11

- Abbé Chaillan, *Le Cengle et ses alentours*, p. 60.

— une petite feuille avec une esquisse rapide de l'orifice de l'aqueduc et plusieurs mesures.

— une petite feuille avec un dessin plus soigné de cet orifice, plusieurs mesures et annotations.

[- Vauvenargues, quartier de Lambert, 1971-1972]

→ Une notice dactylographiée anonyme (due probablement à Ambard) au dos de laquelle est écrit : « Vauvenargues, Quartier de Lambert, Murs. 1971-72 ». Cette notice commence par une citation de la *Forma Orbis Romani* (Gaule, BDR, Vauvenargues, p. 62, n°226, Les Bourgarels) qui signale « entre les Bourgarels et Lambert » divers vestiges antiques.

Puis, sous la date « Décembre 1971 – Janvier 1972 », la notice rapporte le signalement par M. Monteleone, de Vauvenargues, des « vestiges d'un mur de plus de vingt mètres de longueur, visible sur 0,30 m environ de hauteur ». Le terrain appartient à « la Cie du Canal de Provence » et « il est appelé à être recouvert d'eau par suite d'une augmentation de la réserve du barrage de Bimont ». Le conducteur d'un engin qui prélevait de la terre a dit que « cet endroit était plein de pierres ». M. Monteleone a recueilli des fragments de dolium et 3 monnaies de bronze (dont 1 d'Hadrien, 1 autre de Faustine).

[- Lambesc, Le Janet, route de Caire-Val, sans date]

→ Une notice dactylographiée anonyme (due probablement à Ambard) au dos de laquelle est écrit :

« Lambesc, Le Janet (col. des Côtes), Sépulture avec mobilier (lampe) ». La notice précise que le lieu de découverte se trouve « à 300 m au N. de l'ancien château, à 100 m au sud de la colline des Côtes », avec un renvoi à la *Forma*, BDR, p. 111, n° 362, laquelle signale là des *villae*. L'inventeur et propriétaire du terrain est Georges Carbonnel.

La découverte est datée « de la première semaine d'avril » mais sans l'année. Un défonçage a mis au jour un **sarcophage**, la charrue a brisé le couvercle. Il contenait un squelette d'homme adulte, avec une lampe « type Dressel-Loeschcke 9b », ce qui date la sépulture « de la 1^{ère} moitié du I^{er} s. de notre ère ». Il y avait aussi « un petit lacrymatoire de verre », un fer de lance et « plusieurs petites appliques de fer ». La description, ici très résumée, est très détaillée.

ALBUM DE PHOTOGRAPHIES RELATIVES À AIX-EN-PROVENCE
(avec un site appartenant en réalité à la commune de Meyreuil)
ET AU SITE DE ROQUEPERTUSE, COMMUNE DE VELAUX

Cet album, réalisé par Robert Ambard, est intitulé au dos de la couverture « *Aix, découvertes et sondages – Roquepertuse* ».

Présentation matérielle

Il s'agit d'un classeur à 4 anneaux à couverture plastifiée marron, comptant à l'origine 56 feuilles de format 210 x 297 mm, en bristol sauf 3 en papier normal (dont une en papier bleu clair). Toutes sont quadrillées. Quelques pages sont sans photo.

C'est J.-L. Charrière qui a numéroté les pages en rouge.

J.-L. Charrière a ajouté une feuille de titre comportant une table des matières et une feuille de format 100 x 150 mm, non paginée, intercalée après la page 108, portant un duplicata de la photo 61 RO 3 de l'album (Roquepertuse).

Les photos, toujours en noir et blanc, de formats divers, sont fixées parfois par des coins adhésifs, presque toujours par de la colle. Quand on peut les soulever, on voit qu'elles portent au dos une légende, dont l'essentiel est reporté sur la page.

Auteurs des photos

La plupart des photos sont de Robert Ambard, bien que ce ne soit pas mentionné ; pour les autres, l'auteur est indiqué : Fernand Benoit et plus souvent H. Ély, photographe professionnel d'Aix, et une fois Bonnardel des Bâtiments de France. Mais on ne peut exclure a priori que quelques photos soient d'un auteur non mentionné autre qu'Ambard, quand elle ne sont pas désignées par un code ou un numéro comme les autres.

Numérotation des photos

En général, Ambard désigne les photos prises par lui ou par F. Benoit par un code formé de 2 chiffres pour l'année, 1 ou 2 lettres pour le site, 1 ou 2 chiffres pour le n° d'ordre dans le groupe. Ainsi A = aire du Chapitre ou Aqueduc (arrivant de Vauvenargues) ou montée d'Avignon, C = lotissement des Castors ou cardo de la colonie, CP = clos des Pins, CT = clos des Tilleuls, M = carrefour des Minimés ou rue de la Molle, P = Prieuré, R = terrain Roman au clos des Tilleuls, RO = Roquepertuse, RT = route du Tholonet, S = N-D de la Seds, SM = St-Marc-la-Morée.

Mais B = photo prise par F. Benoit, et à partir de 1971 il s'agit de planches-contact et le code est composé de 5 chiffres.

Il y avait à l'origine 223 photos pour Aix et Meyreuil et 58 pour Roquepertuse, mais une manque p. 7 (pour Aix) et une a été ajoutée par J.-L. Charrière après la p. 108 (pour Roquepertuse).

Complément à l'album

À cet album est jointe une enveloppe contenant une grande feuille pliée qui est un tirage portant deux plans et une coupe du site de Roquepertuse.

----- AIX (+ Meyreuil) -----
223 photos à l'origine mais une manque

Avenue Philippe Solari, près de l'hôpital, 1947 et 1954.

- p. 1, 1947 : 1 ph. = angle de fronton
- p. 2, 1954 : 4 ph. = urne cinéraire
- p. 3, 1954 : 1 ph. Ély = substruction d'un monument

Marché couvert (aire du Chapitre), 1948

- p. 5, 2 ph. = mosaïque à cercles sécants
- p. 6, 3 ph. = idem
- p. 7, 2 ph. = mosaïque à double bordure noire ; et 1 ph. absente (mur en petit appareil)
- p. 8, 1 ph. = mosaïque blanche à bord. noire et mur

MEYREUIL, St-Marc-la-Morée, 1950

- p. 9, 2 ph. = la chapelle et un gros mur avec orifices
- p. 10, 2 ph. = gros mur à contreforts et orifice d'aqueduc

Route du Tholonet, près de la limite communale, 1950

- p. 11, 1 ph. = petit tronçon de mur (aqueduc ?)

Clos des Tilleuls (clos Borel), 1950

p. 13, 2 ph. = le terrain nu avec un ouvrier et un sondage avec une base de colonne

p. 14, 2 ph. = le sondage avec la base de colonne et des restes de construction

Quartier de la Croix-Verte, la Grande Thumine, 1950 (date des photos)

p. 15, 2 ph. = éléments d'architecture antique dans un jardin (colonnes, corniche...) et un chapiteau à feuilles lisses

Clos des Tilleuls, av. d'Indochine, 1953

p. 17, 3 ph. (planche-contact) = fragm. de statue (cuisses et ventre d'un homme)

Le Prieuré (clos des Oblats), 1953

p. 19, 3 ph. = sondage 1, le rempart colonial

p. 20, 3 ph. = sondage 1, rempart et pierres

p. 21, 5 ph. = sondage 2, rempart

p. 22, 3 ph. = sondage 3, sujets difficiles à identifier

p. 23, 1 ph. Ély = sondage 1, le rempart et un bloc de pierre

p. 24, 1 ph. Ély = sondage 1, rempart

p. 25, 1 ph. Ély = sondage 2, rempart

p. 26, 2 ph. Ély = sondage 2, rempart

p. 27, 1 ph. Ély = vue montrant la direction du rempart dans son environnement

p. 28, 1 ph. Ély = sondage 2, rempart

p. 29, 1 ph. Ély = sondage 2, rempart

p. 30, 1 ph. Ély = sondage 1, rempart et pierres

p. 31, 1 ph. Ély = sondage 4, mur et sol de mortier, débris de cuisine

N-D de la Seds, clos des Minimes, 1953

p. 33, 3 ph. = sondage 1, rempart colonial ; sondage 3, rempart et cavité dans le sol ; sondage 3, cavité dans le sol

p. 34, 4 ph. = sondage 4, rempart

p. 35, 4 ph. = sondage 4, sépultures

p. 36, 4 ph. = sondages 6 et 7, murs tardifs divers

p. 37, 3 ph. = sondage 7 (citerne « wisigothique ») ; sondage 8 (mur et remplois divers)

p. 38, 3 ph. = sondage 8, murs divers avec remplois et photo de deux fragments (élément mouluré et autel de l'Abondance)

p. 39, 4 ph. = sondage 8 (emploi d'un fragment sculpté d'entablement et murs divers) ; sondage 12 (murs et sols tardifs divers)

p. 40, 3 ph. = sondage 13, rempart et murs avec remplois ; 2 fragments d'entablement ; mur tardif et bloc isolé

p. 41, 2 ph. = sondage 13, rempart et structures avec remplois

p. 42, 2 ph. = sondage 4, rempart

p. 43, 2 ph. Benoit = sondage 7 (citerne « wisigothique ») ; sondage 8 (murs avec remplois)

p. 44, 1 ph. Ély = sondage 13, murs divers

N-D de la Seds, lotissement des Castors, 1953

p. 45, 2 ph. = chapiteau à feuilles lisses

Route d'Avignon, clos des Pins, 1953

p. 47, 2 ph. = sépultures en pierres sommaires

p. 48, 2 ph. = sarcophage en pierre

Carrefour cours des Minimes / route de Berre, 1954

p. 49, 3 ph. = masque funéraire en pierre

Rue Paul Bert, *cardo* de la colonie et blocs remployés, 1954

p. 51, 2 ph. = dallage du *cardo* à l'extrémité ouest de la rue

p. 52, 4 ph. = idem

p. 53, 2 ph. = blocs de pierre et rempart de la ville comtale près de l'angle ouest de la rue Granet

p. 54, 1 ph. Ély = dallage du *cardo* à l'extrémité ouest de la rue (l'indication du nord est fautive d'environ 50°)

p. 55, 1 ph. Ély = dallage du *cardo* à l'extrémité ouest de la rue (l'indication du nord est fautive d'environ 50°)

p. 56, 1 ph. Ély = dallage du *cardo* à l'extrémité ouest de la rue

p. 57, 2 ph. Ély = vue générale de la tranchée dans la rue et vue de blocs déplacés par le creusement

p. 58, 1 ph. Ély = blocs déplacés par le creusement

Clos des Tilleuls, rue de Sontay, 1954-1955

p. 59, 2 ph. = vue d'une tranchée (trop sombre) et vue d'une mosaïque partiellement détruite par la tranchée

- p. 60, 3 ph. = gros dégâts sur les vestiges (sols, mosaïques, murs, foyer d'hypocauste)
p. 61, 2 ph. = gros dégâts sur les vestiges (foyer d'hypocauste, canal, mosaïque)

Parvis de St-Sauveur, rue J. de Laroque, 1957

- p. 63, 3 ph. = mur médiéval sous le mur « à bossages » fait de gros blocs de remploi
p. 64, 4 ph. = mur médiéval sous le mur « à bossages » fait de gros blocs de remploi
p. 65, 5 ph. = dalles du *cardo* au pied du mur médiéval
p. 66, 4 ph. = mur « à bossages » fait de gros blocs de remploi, mur médiéval, dalles du *cardo* et trottoir ouest
p. 67, 2 ph. = trottoir ouest du *cardo*
Il est écrit sur la page 67 que 5 photos « *n'ont pas été utilisées dans cet album* ».
p. 68, 2 ph. Benoit = murs médiévaux au pied du mur à bossages
p. 69, 2 ph. Benoit = murs médiévaux au pied du mur à bossages (le mur est-ouest sera démoli dans la suite de la fouille)
p. 70, 2 ph. Benoit = mur médiéval sous le mur « à bossages » fait de gros blocs de remploi, et *cardo*
p. 71, 1 ph. Ély = mur « à bossages » fait de gros blocs de remploi, mur médiéval, dalles du *cardo*
p. 72, 1 ph. Ély = *cardo* et son trottoir ouest

Clos des Tilleuls, av. Henri Pontier, terrain Roman, 1957-1958

- p. 73, 3 ph. = vue générale du chantier et vues de la mosaïque avec des blocs de pierre taillés
p. 74, 3 ph. = vues rapprochées de la mosaïque à décor géométrique
Il est écrit sur la page 74 que 5 photos sont « *inutilisées (floues)* ».

Cathédrale St-Sauveur, baptistère, 1957-1958

- p. 75, 2 ph. Ély = vestige de mosaïque
p. 76, 1 ph. Bonnardel (Bâtim. de France) = autre vestige de mosaïque (photo transmise par M. Pontus à F. Benoit en 1965)

Rue de la Molle, 1959

- p. 77, 2 ph. = mosaïque à décor floral et géométrique, avec au centre image très abîmée d'un grand vase
p. 78, 2 ph. = idem

Traverse Malakoff, au nord des « Deux cents logements », 1959

- p. 79, 2 ph. = restes d'un aqueduc dans le talus (« aqueduc de Vauvenargues »)
p. 80, 3 ph. = idem
p. 81, 2 ph. = idem
p. 82, 4 ph. = le « pont des Premières Eaux »

Cours de la Trinité, rive sud, près de l'archevêché, 1959

- p. 83, 2 ph. = vestiges d'un aqueduc dans un chantier de construction (« aqueduc de Vauvenargues »)
p. 84, 3 ph. = idem

Montée d'Avignon (av. Maréchal De Lattre de Tassigny), 1960

- p. 85, 3 ph. = murs sols, bassin (photos très peu explicites)

Rue Jacques de Laroque (extrémité nord), 1971

- p. 87, 4 ph. (planche-contact) = gros blocs de pierre, vestiges d'une construction en bordure ouest du *cardo*

Avenue Pasteur (en face du monument Sec), 1974

- p. 89, 11 ph. (planche-contact) = sondage apparemment improductif

Pavillon de Vendôme, emplacement de la future école d'art, 1974

- p. 91, 10 ph.¹ (planche contact) = mosaïque à bordure noire et vestiges d'un bassin
p. 92, 10 ph. (planche contact) = mosaïque à bordure noire, vestiges de murs et bassins

Marché couvert (aire du Chapitre), 1976

- p. 93, 12 ph. (planche contact) = mosaïques blanches à 1 et 2 bordures noires, colonne, base, chapiteau corinthien

La suite des photos concerne Roquepertuse : voir page suivante.

¹ Pour l'anecdote : J.-L. Charrière est visible sur plusieurs de ces photos, en tricot sombre et le plus souvent avec un bonnet blanc...

----- ROQUEPERTUSE (commune de VELAUX), 1959 – 1961 -----
58 photos (+ une ajoutée par J.-L. Charrière)

p. 95, titre : « Roquepertuse, 1959 – 1961 »

Année 1959

- p. 96, 4 ph. = vue générale du site (terrasse supérieure), débroussaillage et déblaiement
- p. 97, 3 ph. = mur de la terrasse supérieure, escaliers, vue de la terrasse supérieure
- p. 98, 4 ph. = partie Est de la terrasse après dégagement, l'escalier d'accès
- p. 99, 4 ph. = l'escalier d'accès
- p. 100, 3 ph. = la terrasse, l'ensemble du rocher et la colline de Ste-Eutropie
- p. 101, 2 ph. Benoit = dégagement à l'est de la terrasse
- p. 102, 3 ph. Benoit = mur et dégagement de la terrasse

Année 1961

- p. 103, 2 ph. = l'escalier d'accès à la terrasse supér.
- p. 104, 4 ph. = continuation du dégagement de la terrasse supér.
- p. 105, 4 ph. = idem
- p. 106, 3 ph. = idem
- p. 107, 4 ph. = continuation du dégagement de la terrasse et dégagem. des cavités creusées dans le rocher à l'est.
- p. 108, 3 ph. = la partie Est de l'hémicycle
Petite feuille ajoutée par J.-L. Charrière : duplicata d'une photo de la page 108.
- p. 109, 4 ph. = vue d'ensemble de l'hémicycle
- p. 110, 3 ph. = le passage étroit entre le sommet de l'hémicycle et le plateau des Amandiers ; le sommet de l'hémicycle avec les « fonds de cases » creusés dans le rocher
- p. 111, 4 ph. = vues générales de la terrasse
- p. 112, 4 ph. = idem.

Complément

- À cet album est jointe une enveloppe contenant une **grande feuille pliée** qui est un tirage portant :
 - comme titre : « Roquepertuse, Velaux – (B.du.R), 23,24 et 25 novembre 1959 »
 - une copie du plan d'ensemble du site publié à Marseille en 1927 par Gérin-Ricard dans le volume du *Centenaire de la Société de Statistique...etc.*
 - un plan de la *Remise au jour des escaliers et poursuite des dégagements vers l'est*, avec indication du tracé d'un profil en coupe.
 - le profil en coupe indiqué sur le plan précédent.
- L'auteur du second plan et du profil n'est pas indiqué.
